



LE DÉPARTEMENT

# LANCEMENT DE L'ÉLABORATION DU SCHÉMA DÉPARTEMENTAL DE L'AUTONOMIE 2026-2030



P A R T O U T , P O U R T O U S , L E V A R A C T E U R D E V O T R E Q U O T I D I E N

# Déroulé de la matinée

- I. Bilan du schéma de l'autonomie 2020-2024
- II. Diagnostic socio-démographique
- III. Diagnostic médico-social
- IV. Poursuite de la concertation avec les acteurs du territoire

## Bilan du schéma de l'autonomie 2020-2024

Intervenants :

Frédéric GASTOU - directeur de l'autonomie

Paul GARNIER - directeur adjoint

Laetitia BARRET - directrice de la MDPH

## Une politique volontariste, résolument orientée vers le domicile

- qui prend en compte le souhait des varois de bien vivre chez eux le plus longtemps possible, en développant une politique qualitative,
- qui permet de soutenir les initiatives intermédiaires et innovantes entre le domicile et l'établissement (résidences autonomie, habitat inclusif),
- qui soutient la restructuration des établissements.

## 2 grandes orientations politiques :

- permettre aux personnes qui le souhaitent de vivre et vieillir à domicile,
- améliorer les conditions de vie dans les établissements d'accueil.

## 5 objectifs stratégiques :

- faciliter l'accès aux droits, à l'information, et développer la prévention de la perte d'autonomie,
- favoriser l'inclusion sur les territoires,
- structurer une offre départementale territorialisée de l'aide à domicile,
- faciliter et accompagner le parcours des personnes et des aidants,
- garantir un accompagnement et une prise en charge de qualité .

# 1- Animer une réflexion en territoire sur les enjeux du vieillissement, du handicap et leurs impacts sur les politiques d'inclusion

## Développer des actions d'inclusion en intégrant des réponses à la problématique de mobilité.

- Développement d'une action culturelle départementale auprès des publics de résidences autonomie : participation à des journées organisées dans le cadre des itinéraires du patrimoine (3 journées avec 100 participants).
- Action "Mois des possibles - 20 ans de la loi handicap" : événements sportifs et culturels pour les personnes en situation de handicap du 11 février au 26 mars 2025
- Favoriser la concertation avec les villes et intercommunalités et intégrer les enjeux du vieillissement et du handicap aux documents d'urbanisme:
  - les rencontres territoriales de l'autonomie en 2024
  - au travers des "rencontres territoriales" organisées par le Département à destination des DGS des communes et des EPCI.

Création d'un observatoire: non mis en oeuvre

## 2- Créer des outils d'information et de communication

- **Créer un outil d'information sur l'offre départementale de services à domicile et mettre en place un plan de communication pour la diffusion.**
  - Outil en cours de finalisation - sortie prévisionnelle premier semestre 2025
- **Développer une plateforme numérique de demandes d'aides départementales,**
  - Le portail "Var autonomie" sera effectif au début du second semestre 2025. Il permettra aux usagers de suivre leur demande en ligne et ce, jusqu'au paiement.
  - Le projet de téléservice de la demande d'aide à l'autonomie, développé par la CNAV, est en cours (contractualisations).
- **Côté MDPH :** mise en place d'un centre d'appel téléphonique, du portail Var autonomie en mai 2022 et d'un téléservice (avril 2025)

## 2- Créer des outils d'information et de communication

- **Diffuser des informations pour accompagner les particuliers employeurs**
  - action réalisée au fil de l'eau par les assistantes sociales lors des visites chez les bénéficiaires de l'APA.
- **Sécuriser le maintien à domicile en sensibilisant les acteurs sur les procédures et les risques de maltraitance par la création d'un guide des signalements à domicile,**
  - action en cours, impression et diffusion du guide premier semestre 2025
- **Déploiement de la plateforme Via trajectoire Grand âge (19 octobre 2024)**
- **Aidants connect :** pour accompagner les usagers dans leurs démarches administratives
- **Espace partenaire CPAM:** référencement des travailleurs sociaux (renforcement liens avec les CPAM sur l'accès aux droits)

### 3- Développer les actions collectives de prévention de la perte d'autonomie des personnes âgées (à domicile, en établissement)

Nombre de porteurs de projets prévention + aidants ( hors résidences autonomies )	
2024	56
2023	47
2022	40
2021	33
2020	30
Evolution 2020-2024	
participants prévention	+90%
budget prévention	+59%

L'augmentation du nombre de porteurs de projets à été réalisée notamment par des appels à projets :

- **2021** : " prévention et inclusion avec les EHPAD "
- **2022** : " agir pour les aidants et les personnes âgées"
- **2023** : " Actions collectives de prévention et de lien social auprès des seniors résidant en EHPAD "

### 3- Développer les actions collectives de prévention de la perte d'autonomie des personnes âgées (à domicile, en établissement)

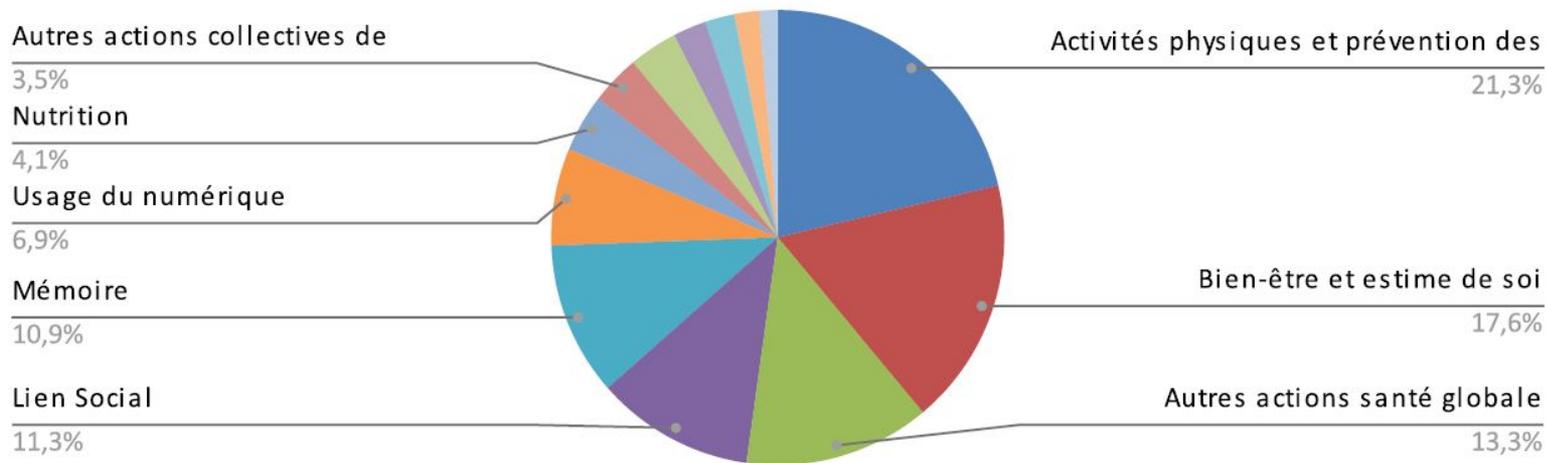
ACTIONS DE PREVENTION PERSONNES AGEES	Nombre participants	Budget	dont participants EHPAD
2024		2 123 875 €	
2023	12461	1 912 550€	2043
2022	9100	1 405 900€	540
2021	7767	911 730€	1585
2020	6254	1 309 315€	0

### 3- Développer les actions collectives de prévention de la perte d'autonomie des personnes âgées (à domicile, en établissement)

- **L'activité physique adaptée et la prévention des chutes est la thématique qui rassemble le plus de participants (21 %).**
- **De nouvelles thématiques qui étaient très peu présentes avant le schéma ont été fortement développées comme les actions de lien social (de 95 à 1407 bénéficiaires), de bien-être et estime de soi (de 828 à 2195 bénéficiaires), ainsi que les actions auprès des résidents en EHPAD (2043 bénéficiaires en 2023).**
- **Le public bénéficiaire des actions de prévention reste très majoritairement féminin. La part des hommes représente 21% des participants en 2023.**
- **Au niveau de l'âge des personnes âgées participantes, les 2/3 ont moins de 80 ans.**

### 3- Développer les actions collectives de prévention de la perte d'autonomie des personnes âgées (à domicile, en établissement)

Répartition par thématique des actions de prévention en 2023



### 3- Développer les actions collectives de prévention de la perte d'autonomie des personnes âgées (à domicile, en établissement)

ACTIONS EN FAVEUR DES AIDANTS	Nombre participants	Budget
2024		150 125 €
2023	739	144 950€
2022	572	145 300 €
2021	231	77 950 €
2020	37	12 000 €

- **75 % des aidants participant sont des femmes**
- **90 % des aidants participant ont plus de 60 ans**

### 3- Développer les actions collectives de prévention de la perte d'autonomie des personnes âgées (à domicile, en établissement)

FORFAIT AUTONOMIE RESIDENCES AUTONOMIE	Nombre participants	Budget
2024		478 290€
2023	5049	478 290€
2022	5000	404 250 €
2021	4233	411 708€
2020	3313	412 833€

- **L'ensemble des résidences autonomies sont bénéficiaires du forfait autonomie pour développer des actions de prévention, avec en 2023, 1475 participants, à une ou plusieurs actions.**

## 4- Améliorer l'accès aux aides techniques et adapter l'habitat pour favoriser le maintien à domicile

### Les aides techniques au sein du plan d'aide APA

	Achat matériel technique		Téléalarme		TOTAL	
	Nb bénéf	Montant	Nb bénéf	Montant	Nb bénéf	Montant
2020	40	3 054,12 €	3407	497 218,05 €	3435	500 272,17 €
2021	49	10 212,10 €	3655	533 224,31 €	3689	543 436,41 €
2022	80	18 168,67 €	4023	580 576,26 €	4077	598 744,93 €
2023	134	50 765,86 €	4533	645 990,65 €	4621	696 756,51 €
2024	116	50 308,92 €	5216	787 116,44 €	5288	837 425,36 €

- **Développer l'accès aux aides techniques dans le cadre du plan d'aide APA ainsi qu'en mobilisant des crédits de la conférence des financeurs :**
  - Adoption par la Conférence des Financeurs de la Prévention de la Perte d'Autonomie du dispositif complémentaire permettant de financer les aides techniques

## 4- Améliorer l'accès aux aides techniques et adapter l'habitat pour favoriser le maintien à domicile

- **Améliorer l'habitat en développant les aides individuelles (dispositif APA habitat).**
  - Le dispositif a été mis en oeuvre sur la durée du schéma : 353 dossiers sur la période 2020/2024 pour un montant de 527 399€
  - Ce dispositif a été remplacé par le dispositif national ma prim'adapt.

## 5- Développer sur les territoires, des services d'accueil, d'information, d'accompagnement de proximité des personnes âgées et des personnes handicapées en partenariat avec les acteurs du domicile, en s'appuyant notamment sur les CLIC

- **Dans le cadre du dialogue de gestion initié avec les CLIC, les missions de 7 CLIC ont été élargies au champ du handicap :**
  - information de toutes les personnes en situation de handicap,
  - accompagnement des situations complexes,
  - prise en charge de l'accompagnement social des bénéficiaires de la PCH.
- **L'ensemble des CLIC du Département est de niveau 2**

## 5- Développer sur les territoires, des services d'accueil, d'information, d'accompagnement de proximité des personnes âgées et des personnes handicapées en partenariat avec les acteurs du domicile, en s'appuyant notamment sur les CLIC

- **Mise en place de deux points d'accueil MDPH (à Toulon et à Draguignan) à compter du mois de novembre 2023**

Nombre de personnes accueillies	Ouverture en novembre 2023	2024
<b>Toulon</b>	193	1 903
<b>Draguignan</b>	271	4 890
<b>Total</b>	464	6 793

- **Action non mise en oeuvre** : extension des CLIC à l'ensemble du territoire départemental (réflexion à mener dans le cadre de la mise en oeuvre du service public départemental de l'autonomie)

## 5- Développer sur les territoires, des services d'accueil, d'information, d'accompagnement de proximité des personnes âgées et des personnes handicapées en partenariat avec les acteurs du domicile, en s'appuyant notamment sur les CLIC

- **Signature en 2025 d'une convention Département du Var / MDPH / DAC Var ouest / ARS**
- **En cours :**
  - Une convention entre le Département du Var / MDPH/DAC Est/ l'ARS
  - Des conventions entre les CLIC, le Département et le DAC Var Ouest

## 6- Agir pour les aidants

- **Proposer une activité itinérante de la Maison des aidants**
  - Sur la durée du schéma, 16 permanences ont été mises en place.
  - 488 situations ont été accompagnées avec une majorité de proches aidants de personnes âgées en perte d'autonomie.
- **Activités de répit :**
  - L'itinérance a concerné les sorties nature ou culturelles, les ateliers de cuisine, les ateliers de plein air, l'activité physique adaptée...

## 6- Agir pour les aidants

- **Diversifier le contenu des formations et des ateliers de prévention**
  - De nouvelles thématiques ont enrichi l'offre initiale : gestes de premiers secours, le sommeil, bien dans son assiette, activité physique adaptée, psychologie positive, haltes musicales, sieste sonore, méditation de pleine conscience, yoga du rire, médiation animale, numérique...
- **Nombre d'ateliers :**
  - 42 en 2021 avec un total de 77 bénéficiaires (uniquement sur le second semestre),
  - 90 ateliers en 2022 avec 575 bénéficiaires,
  - 134 ateliers en 2023 avec 1133 bénéficiaires,
  - 230 ateliers en 2024 avec 2300 participants.

## 6- Agir pour les aidants

- **Plusieurs événements ont été organisés afin de sensibiliser les aidants**
  - Journée dédiée à la maladie d'Alzheimer le 12 mai 2022 avec 80 participants.
  - Forum "agir pour les aidants" le 4 mai 2023 avec 100 participants
  - Journée nationale des aidants le 10 octobre 2024 dédiée à la mise en évidence de la nécessaire complémentarité des aidants familiaux et des aidants professionnels

## 7- Améliorer sur les territoires la qualité d'intervention des services autonomie à domicile (SAD)

- **Structurer l'offre de SAD pour favoriser une meilleure lisibilité et la professionnalisation des services**
  - Revalorisations tarifaires fortes (APA et PCH) - Pour l'APA passage de 19€/heure en 2019 à 24,58 €/heure en 2025 (tarif plancher)
  - Prise en compte par le Département des revalorisations des grilles salariales pour les services non lucratifs autorisés dès le 1er octobre 2021,
  - Lancement tous les ans dès 2022 d'un appel à candidatures visant à identifier les SAD pouvant bénéficier d'une dotation complémentaire destinée à mettre en place des actions améliorant la qualité du service rendu à l'utilisateur.
  - 38 SAD retenus et accompagnés actuellement dans le cadre de la mise en place des CPOM
  - 70 % des heures prestataires (APA et PCH) sont concernées par la dotation complémentaire.

## 7- Améliorer sur les territoires la qualité d'intervention des services à domicile

- **Dotation complémentaire - Exemples d'actions proposées par les SAD employeurs :**
  - Majoration de l'indemnité kilométrique de 0,38 €/km à 0,45 €/km,
  - Mise à disposition à certains salariés d'un véhicule de service individuel,
  - Mise en place d'un tutorat pour les nouveaux salariés,
  - Mise en place de prestations de psychologue pour accompagner les professionnels sur des temps individuels ou collectifs,
  - Création d'un parcours d'intégration pour les intervenants,
  - Acquisition de véhicules électriques sans permis,
  - Développement de la pratique du Sport Santé au travail,
  - Doter les intervenants de smartphones pour améliorer la télégestion (horodatage),
  - Prise en charge du remboursement des séances d'ostéopathie,
  - Organisation d'un temps de cohésion annuel "team day",
  - Formation des équipes de médiation numérique, il s'agit d'initier les bénéficiaires aux outils numériques pour une plus grande autonomie.

## 7- Améliorer sur les territoires la qualité d'intervention des services à domicile

- **En 2025, réforme des SAAD (transformation en Services Autonomie à domicile) :**
  - appui à la professionnalisation des SAD réalisé par un prestataire sous la forme d'ateliers formatifs réalisés sur l'ensemble des territoires varois.
  - accompagnement par un prestataire à la création de SAD mixtes (fusion des SSIAD et des SAD) entre juin 2025 à juin 2026.
- **Attractivité des métiers :**
  - Deux salons Var emplois à domicile ont été organisés en 2023 et 2024. Une troisième édition est prévue à 2025
  - Un plan d'actions "SAADéménages" réalisé avec les partenaires en 2024, de façon concertée et mis en oeuvre en partenariat avec France Travail.
  - Campagne de communication en cours d'élaboration

## 7- Améliorer sur les territoires la qualité d'intervention des services à domicile

- **Permettre et sécuriser le maintien à domicile des personnes en situation de handicap en créant des places en SAVS/ SAMSAH**
  - 30 places de services d'accompagnement médico-social pour personnes adultes en situation de handicap (SAMSAH) présentant des troubles du spectre autistique ont été ouvertes

## 8- Adapter l'offre d'accueil aux besoins en prenant en compte la volonté des personnes de rester à domicile

- **Créer des places en résidences autonomie,**
  - En 2020, un appel à projets a permis l'autorisation de 109 places :
    - 57 places au Pradet
    - 10 places à Saint-Julien-le-Montagnier
    - 42 places à Villecroze

## 8- Adapter l'offre d'accueil aux besoins en prenant en compte la volonté des personnes de rester à domicile

- **En 2022, le Département s'est associé à une initiative lancée par la CNSA et la CARSAT : IDRA (initiative pour le développement des résidences autonomie).**
  - 72 places ont été autorisées :
    - 60 places à Draguignan
    - 12 places à Toulon
- **A noter que ce dispositif permettra aux places de bénéficier d'une aide en investissement de la part de la CNSA**
- **Au 30/01/2025, sur l'ensemble des dispositifs, 181 places ont été autorisées en Résidence Autonomie**

## 8- Adapter l'offre d'accueil aux besoins en prenant en compte la volonté des personnes de rester à domicile

- **Soutenir l'habitat inclusif**

- Recrutement d'un chargé de mission spécifique
- Lancement de deux appels à projet en 2022 et 2023
  - 33 projets retenus, 17 porteurs de projets, 22 communes, plus de 10 millions d'euros jusqu'en 2032
- Un réseau de porteurs de projets qui se réunit au moins deux fois par an
- Organisation d'actions de sensibilisation et de formation, dont deux rencontres départementales de l'habitat inclusif en 2023 et 2024, ayant réuni chacune plus d'une centaine de partenaires.
- Par ailleurs, 6 projets ont bénéficié d'une aide à l'investissement pour un montant total de plus de 314 000€.

## 8- Adapter l'offre d'accueil aux besoins en prenant en compte la volonté des personnes de rester à domicile

22 communes concernées

Toulon  
Draguignan  
Solliès Pont  
La Garde  
Pignans  
Brignoles  
Aups  
Varages  
Hyères  
Roquebrune sur Argens  
Saint Tropez  
La Croix Valmer  
Pierrefeu  
Barjols  
Le Val  
La Valette  
La Crau  
Puget sur Argens  
Garéoult  
La Seyne sur Mer  
Fréjus  
Cuers



[Lien vers cartographie interactive](#)

## 8- Adapter l'offre d'accueil aux besoins en prenant en compte la volonté des personnes de rester à domicile

- **Sécuriser le parcours des personnes âgées hospitalisées en mettant en place des plans d'aide APA en urgence (moins de 5 jours)**
  - Partenariat Hôpitaux/Département
    - 2020 : 1900 plans d'aide d'urgence,
    - 2021 : 2600 plans d'aide d'urgence,
    - 2022 : 2600 plans d'aide d'urgence,
    - 2023 : 3544 plans d'aide d'urgence,
    - 2024 : 3610 plans d'aide d'urgence.

## 8- Adapter l'offre d'accueil aux besoins en prenant en compte la volonté des personnes de rester à domicile

- **Evolution du plan pluriannuel d'investissement de 12,6 M€ à 31,8M€ sur la période 2021/2027**
- **Aide à la reconstruction d'établissements médico-sociaux en favorisant l'élargissement de leur mission et l'ouverture sur les territoires :**
  - 10 établissements ont été soutenus ou vont l'être.
  - Accompagnement à la mise en place par l'Ars des CRT (Centres de Ressources Territoriaux)
- **Aide à la réalisation des travaux de rénovation, de mises aux normes et d'économie d'énergie pour améliorer les conditions de vie des résidents dans les établissements pour personnes âgées et personnes en situation de handicap :**
  - 26 établissements ont été soutenus ou vont l'être.

## 8- Adapter l'offre d'accueil aux besoins en prenant en compte la volonté des personnes de rester à domicile

- **Soutien au fonctionnement des EHPAD en difficultés**

- En 2023, 22 EHPAD habilités à l'aide sociale aidés par le Département pour un montant de 2,9M€
- une aide conjointe avec l'ARS

## 8- Adapter l'offre d'accueil aux besoins en prenant en compte la volonté des personnes de rester à domicile

- **Point sur les contrôles en EHPAD**
  - Depuis 2022, programme national d'inspection contrôle des EHPAD, conjointement avec l'ARS
  - La liste est établie en prenant en compte notamment le nombre et la nature des signalements reçus.
- **Sur la durée du schéma, 26 EHPAD ont fait l'objet d'une inspection sur site :**
  - 8 en 2022,
  - 9 en 2023,
  - 9 en 2024.
- **Ces inspections viennent en complément des contrôles sur pièces menés par l'ARS dans le cadre du programme national (99 EHPAD).**
- **A la suite de ces contrôles, les constats font l'objet d'injonctions, de prescriptions et de recommandations qui sont suivies jusqu'à la levée des écarts constatés.**

## 8- Adapter l'offre d'accueil aux besoins en prenant en compte la volonté des personnes de rester à domicile

### Point sur le traitement des signalements PA / PH

- **Le Département s'inscrit dans la gestion du risque et la prévention de la maltraitance aussi bien à domicile que dans les établissements.**
- **Sur la durée du schéma, 840 signalements ont été réceptionnés et traités :**
  - En 2022, 165 signalements,
  - En 2023, 284 signalements,
  - En 2024, 371 signalements.

## 8- Adapter l'offre d'accueil aux besoins en prenant en compte la volonté des personnes de rester à domicile

- **Création de places en unités Alzheimer (au sein des projets de rénovation et reconstruction) et des pôles d'activités et de soins adaptés (PASA) au sein des EHPAD,**
  - PASA autorisés : 2020/2024 : 138 places
  - Places Unités alzheimer 2020/2024 : 110
- **Création de places en accueil de jour (AJ) :**
  - **en 2024 : extension et installation de 10 places sur la commune de Saint Raphaël**
  - **en 2025 : travail conjoint en cours avec l'ARS pour réorienter les places "sous-occupées" vers de nouveaux projets**

## 8- Adapter l'offre d'accueil aux besoins en prenant en compte la volonté des personnes de rester à domicile

- **Créer des places en foyers de vie (40 places prévues),**
  - 35 places autorisées dans le cadre de l'appel à projets lancé en 2024
    - Hyères : 4 places,
    - Puget sur Argens : 1 place
    - Le Val : 5 places
    - Garéoult : 8 places
    - Bandol : 1 place
    - Saint Maximin: 6 places,
    - Toulon : 10 places

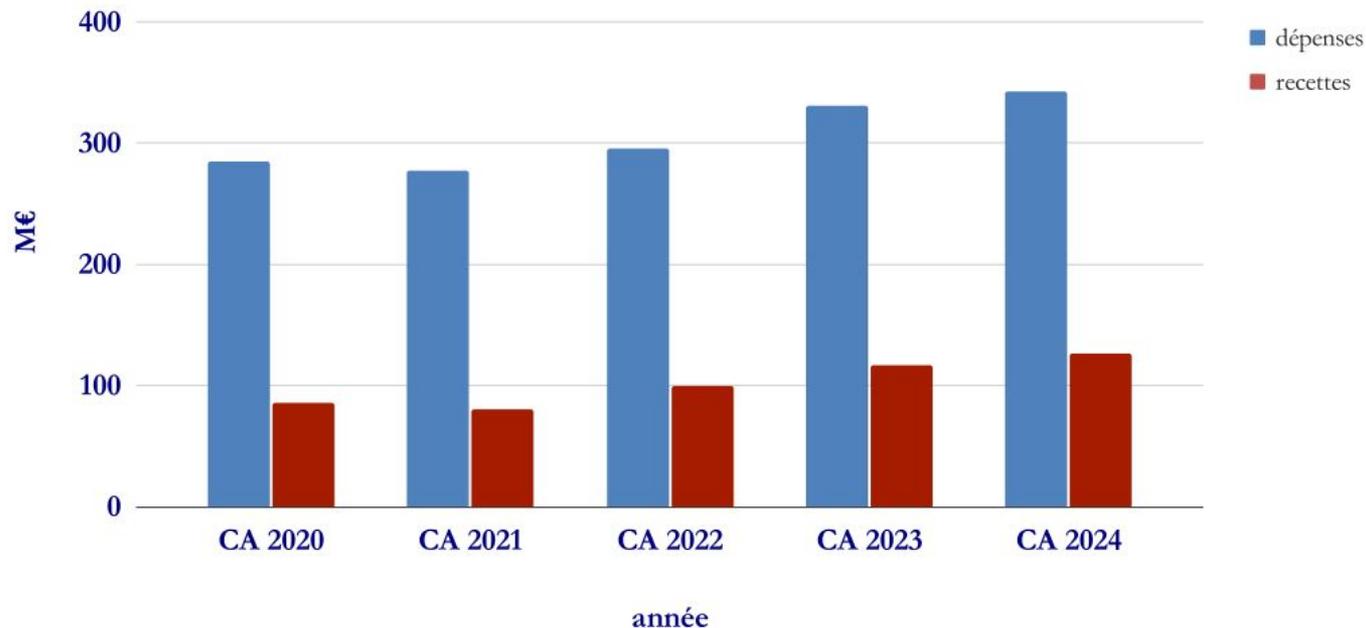
## DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Dispositif	CA 2020	CA 2021	CA 2022	CA 2023	CA 2024
APA A DOMICILE	69,2 M€	70,6 M€	75,5 M€	86,5 M€	90,7 M€
APA EN ETABLISSEMENT	35,5 M€	36,4 M€	36,9 M€	37,3 M€	39,0 M€
PCH	48,4 M€	53,1M €	62,0 M€	72,1 M€	77,6 M€
ACTP	5,4 M€	5,1 M€	5,0 M€	4,8 M€	4,7 M€
HEBERGEMENT PERSONNES AGEES	36,5 M€	33,4 M€	34,4 M€	38,8 M€	37,3 M€
HEBERGEMENT PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP	77,7 M€	69,1 M€	70,8 M€	79,5 M€	81,1 M€
REMBOURSEMENT CARTE MOBILITE INCLUSION	0,3 M€	0,1 M€	0,1 M€	0,1 M€	0,1 M€
AUTRES DEPENSES AUTONOMIE EN SUBVENTIONS	10,8 M€	9,3 M €	8,9 M€	9,4 M€	9,6 M€
AUTRES DEPENSES AUTONOMIE EN SUBVENTIONS	1,4 M€	0,8 M€	1,6 M€	2,1 M€	2,3 M€
AUTRES DEPENSES AUTONOMIE HABITAT INCLUSIF	-	-	-	0,3 M€	0,5 M€
<b>TOTAL FONCTIONNEMENT AUTONOMIE</b>	<b>285,3 M€</b>	<b>277,9 M€</b>	<b>295,3 M€</b>	<b>330,9 M€</b>	<b>343,1 M€</b>

## RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Dispositif	CA 2020	CA 2021	CA 2022	CA 2023	CA 2024
<b>DISPOSITIF APA</b>	50,8 M€	54,2 M€	55,4 M€	59,5 M€	63,8 M€
<b>DISPOSITIF PCH</b>	9,9 M€	9,9 M€	13,2 M€	14,3 M€	14,5 M€
<b>DISPOSITIF CONFERENCE DES FINANCEURS</b>	1,5 M€	1,8 M€	1,9 M€	1,6 M€	2,1 M€
<b>DISPOSITIF RECOUVREMENT</b>	21,8 M€	13,2 M€	14,9 M€	16,4 M€	16,2 M€
<b>DIVERS RECETTES CNSA</b>	1,6 M€	1,1 M€	14,1 M€	24,7 M€	29,8 M€
<b>TOTAL RECETTES</b>	<b>85,6 M€</b>	<b>80,2 M€</b>	<b>99,5 M€</b>	<b>116,5 M€</b>	<b>126,4 M€</b>

## évolution des dépenses et des recettes de fonctionnement



**NOMBRE MOYEN DE BÉNÉFICIAIRES PAR MOIS**

Dispositif	2020	2021	2022	2023	2024
<b>APA A DOMICILE</b>	14 965	15 478	15 522	16 186	16 335
<b>APA EN ÉTABLISSEMENT</b>	-	-	8 514	8 570	8 722
<b>PCH</b>	4 832	5 074	5 323	5 678	5 844
<b>ACTP</b>	786	734	689	640	602
<b>HEBERGEMENT PERSONNES AGÉES</b>	2 579	2 470	2 422	2 465	2 493
<b>HEBERGEMENT PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP</b>	1 827	1 928	1 957	1 999	1 948

## DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Dispositif	CA 2020	CA 2021	CA 2022	CA 2023	CA 2024
REHABILITATION RECONSTRUCTION ETABLISSEMENTS	1 M€	1,49 M€	0,75 M€	1,12 M€	2,74 M€
OPERATIONS DE MISES AUX NORMES, SECURITE INCENDIE, ACCESSIBILITE	0,03 M€	-	0,02 M€	0,04 M€	0,01 M€
FINANCEMENT INVESTISSEMENT HABITAT INCLUSIF	-	-	-	-	0,25 M€
APA HABITAT	0,13 M€	0,09 M€	0,09 M€	0,19 M€	0,15 M€
<b>TOTAL FONCTIONNEMENT AUTONOMIE</b>	<b>1,16 M€</b>	<b>1,58 M€</b>	<b>0,86 M€</b>	<b>1,35 M€</b>	<b>3,15 M€</b>

## Mise en perspective du bilan

- > **Une dynamique forte en faveur de l'inclusion à poursuivre et à consolider :**
  - Une mobilisation de toutes les directions du Département pour le “Mois des possibles”
  - Une sensibilisation des agents du Département (formation) aux principes de l'inclusion dans les politiques d'aménagement et d'urbanisme [à venir]
  
- > **Des avancées en cours sur le numérique, à poursuivre et à accompagner**
  
- > **Un effort global en faveur de la prévention en forte augmentation, dans une dynamique multipartenariale et en quête d'efficience.** Renforcer la couverture territoriale des actions et Intensifier le déploiement des thématiques à enjeux (isolement).
  
- > **Une besoin d'améliorer l'accès aux aides techniques et dédiées à l'adaptation de l'habitat**

## Mise en perspective du bilan

- > **Des avancées indéniables pour accueillir, informer, orienter et accompagner les publics** qui se poursuivront avec la mise en place du Service Public Départemental de l'Autonomie (SPDA),
- > **Des progrès importants pour repérer, relayer et accompagner les aidants** au travers des actions de la commission des financeurs de la perte d'autonomie et du développement des permanences de la maison des aidants. Une nécessité d'accroître le public touché (personnes âgées, personnes en situation de handicap) et une visibilité de la maison départementale des aidants à améliorer.
- > **Des efforts importants pour soutenir la qualité des interventions des services à domicile** qui portent leurs fruits. Un accompagnement à poursuivre sur la réforme SAD/SSIAD permettant une meilleure coordination des acteurs à domicile.

## Mise en perspective du bilan

**> Un appui majeur à l'adaptation de l'offre d'accueil** au travers de la création de places, d'un soutien à l'investissement accru pour améliorer les conditions d'accueil et d'hébergement, et du soutien à l'habitat inclusif.

Des innovations à renforcer pour agir sur les situations complexes (jeunes bénéficiaires d'un aménagement Creton, parcours individuels complexes et/ou double vulnérabilité) et des solutions à développer pour mieux accompagner les publics dépendants et leurs aidants (accueil de jour)

**> Un contexte marqué par une augmentation du nombre de bénéficiaires pris en charge par le Département et une augmentation forte des dépenses nettes (+ 17 M€ entre 2020 et 2024)**

## Diagnostic socio-démographique

Intervenants :  
Cécile Mezger - directrice  
Christophe ZAEPFEL - chargé d'études

# Plan d'étude

- I. Cadrage : évolution démographique, structure par âge et par types de ménages
- II. Personnes âgées : portrait, équipements et services, les bénéficiaires d'aide du CD83
- III. Personnes en situation de handicap : portrait, équipements et services, les bénéficiaires d'aide du CD83
- IV. Prospective : projection démographique, évolution future des effectifs de bénéficiaires et des dépenses.

# Choix des territoires de comparaison

## Choix de territoires de comparaison selon le segment de population

- Pour les personnes âgées (trajectoires similaires en termes de vieillissement) : Alpes-Maritimes, Côtes-d'Armor, Pyrénées-Orientales, Saône-et-Loire
  - Pour les personnes en situation de handicap (proportions proches des bénéficiaires de la PCH dans la population et évolution comparable sur l'indicateur) : Alpes-Maritimes, Manche, Rhône et Yonne pour les personnes en situation de handicap
- + sous-ensemble des autres départements de la région et France métropolitaine.

## I. Cadrage

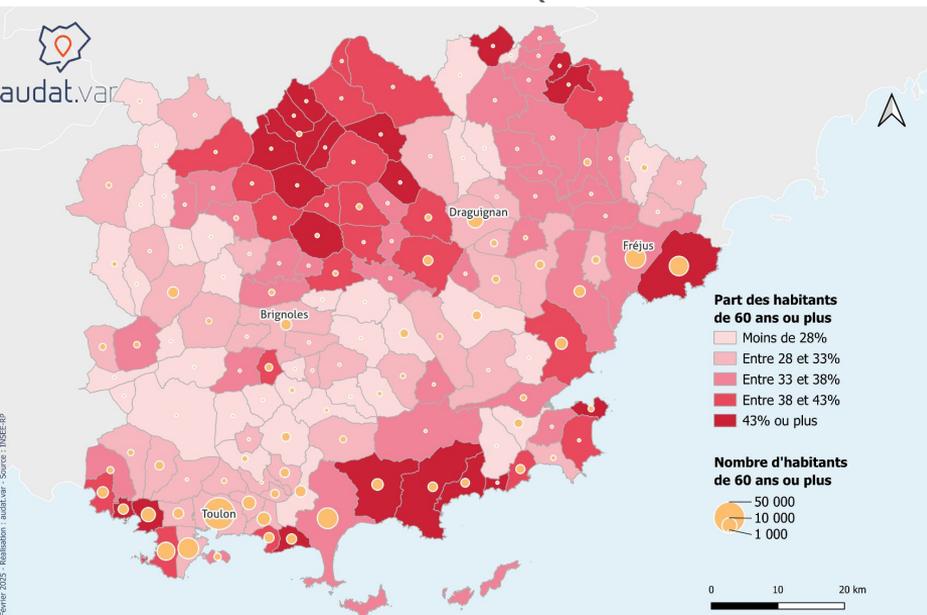
# Un département peuplé, urbain et âgé

- **1,136 million d'habitants selon l'INSEE au 1<sup>er</sup> janvier 2025** => 20<sup>ème</sup> département le plus peuplé de France
  - **80% de la population vivant dans une commune « urbaine »** selon la classification de l'INSEE (67% en moyenne en France métropolitaine)
  - **35% de personnes âgées de 60 ans ou plus**, contre 30% dans les autres départements de la région et 28% pour l'ensemble de la France métropolitaine
- ⇒ Les départements autant ou plus âgés sont moins peuplés et moins « urbains »
- **Croissance démographique importante, portée uniquement par le solde migratoire**, qui participe également au vieillissement.

## II. Les personnes âgées

# Les seniors surreprésentés sur le littoral et dans le nord du département

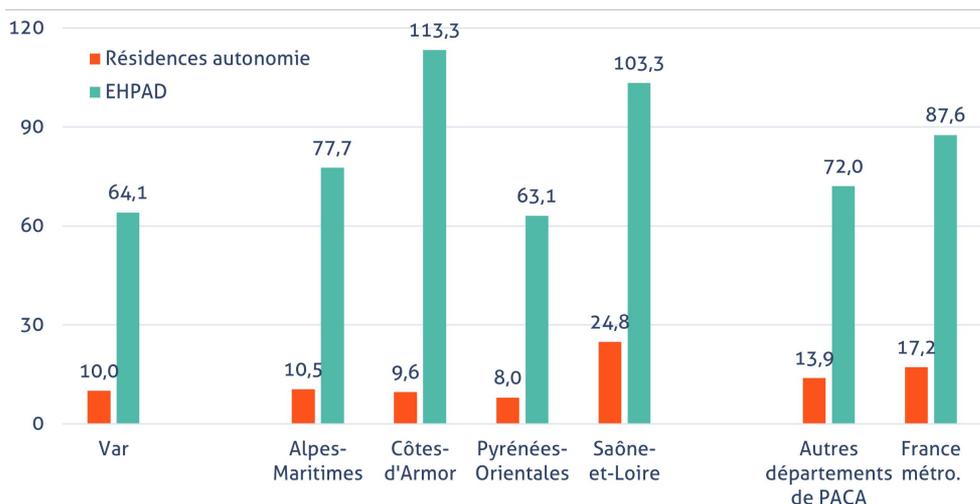
Nombre et proportion de personnes âgées de 60 ans ou plus en 2021 dans les communes varoises (source INSEE-RP 2024)



- Une accélération du vieillissement dans les années 2000
- **Des niveaux de vie assez élevés dans l'ensemble, mais une fréquence et profondeur de la pauvreté assez importantes**
- Une proportion importante de personnes âgées vit en maison individuelle.

# 10 783 places en EHPAD et 1 798 en résidences autonomie

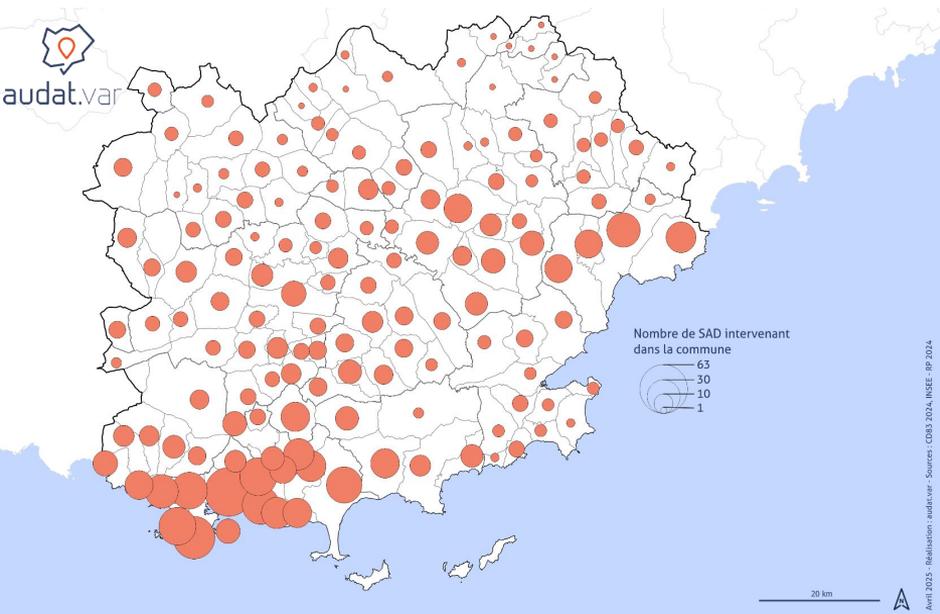
Nombre de places en résidence autonomie et en EHPAD  
pour 1 000 personnes de 75 ans ou plus en 2023  
(source DREES 2024, INSEE-ELP 2025)



- Une densité de places plus faible que dans les territoires de comparaison
- Taux d'occupation des EHPAD de 89,5% dans le Var (87,5% dans la région)
- Tous les EPCI varois disposent d'une offre en EHPAD
- Faible densité de places en services de soins infirmiers à domicile, mais forte densité d'infirmiers libéraux
- **Des commerces et services répondant aux besoins des seniors concentrés sur le littoral.**

# 115 SAD intervenant dans le Var

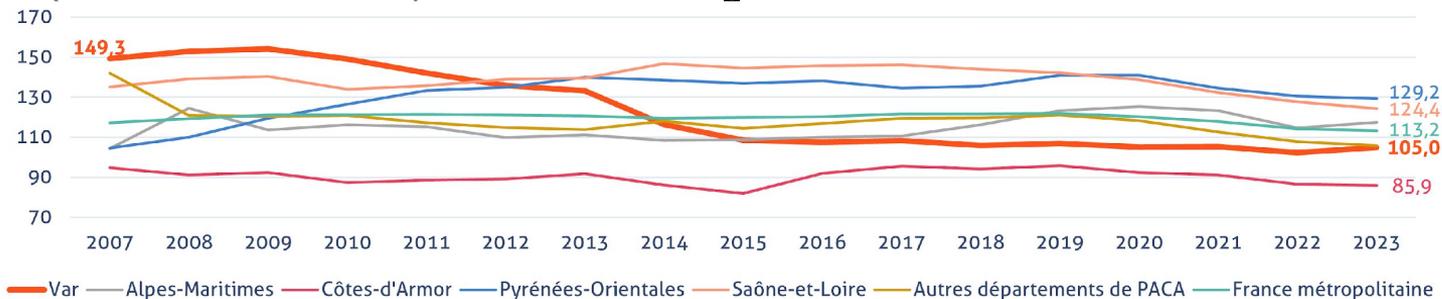
Nombre de services d'aide à domicile intervenant dans les communes varoises auprès de personnes âgées (source CD83 2025)



- 15 839 bénéficiaires parmi les personnes âgées
- Densité suivant la répartition de la population et donc plus forte sur le littoral
- Quelques zones moins couvertes, notamment dans le Golfe de Saint-Tropez.

# Une proportion assez faible de bénéficiaires de l'APA à domicile

Évolution du nombre de bénéficiaires de l'APA à domicile payés au titre du mois de décembre pour 1 000 habitants de 75 ans ou plus entre 2007 et 2023 (source DREES 2024, INSEE-ELP 2025)

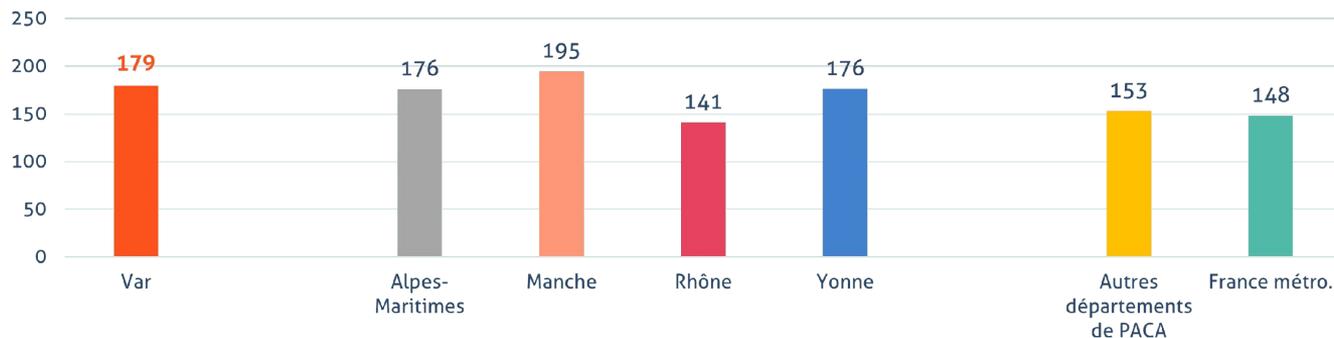


- Augmentation du nombre de bénéficiaires de l'APA à domicile et hausse de la dépense moyenne par bénéficiaire (385€/mois à 446€ de 2020 à 2023), conformément à la tendance nationale
- Forte hausse récente du nombre de bénéficiaires de l'APA en établissement, mais représentation assez faible parmi les seniors du Var
- **Une augmentation récente du nombre de bénéficiaires de l'ASH pour personnes âgées.**

## **III. Les personnes en situation de handicap**

# Une forte activité de la MDPH par rapport aux autres territoires

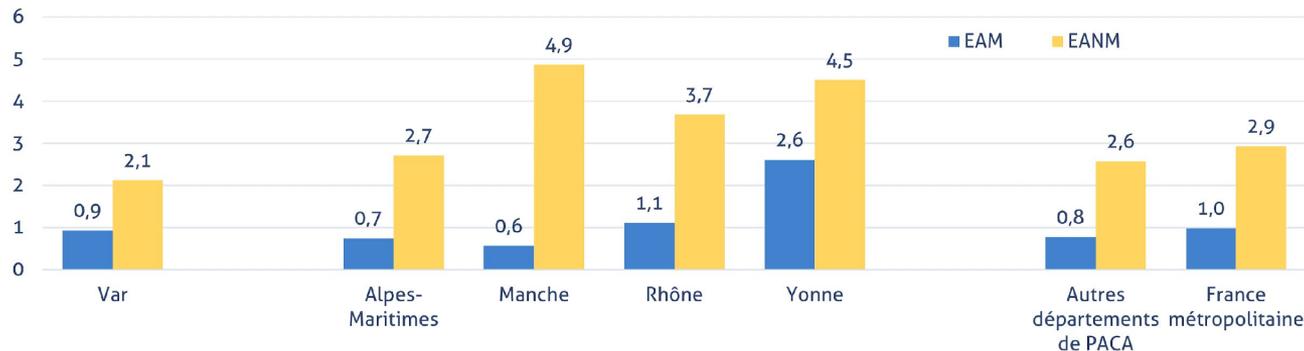
Nombre de décisions et d'avis rendus par la MDPH pour 1 000 personnes de 20 à 59 ans en 2023 (source CNSA 2024, INSEE-ELP 2025)



- **Tendance n'étant pas corroborée par une enquête de la DREES (part plus faible de la population se déclarant en limitation d'activité), voire par la part des allocataires de l'AAH (dans la moyenne) => difficile d'avoir une image claire de la prévalence du handicap dans la population varoise, comme des caractéristiques du public**
- Proportion élevée d'allocataires de l'AAH dont le taux d'incapacité est supérieur ou égal à 80%
- Les trois quarts des allocataires de l'AAH vivent seuls
- Population des allocataires de l'AAH assez âgée.

# Une faible densité de places en établissements d'accueil non médicalisés

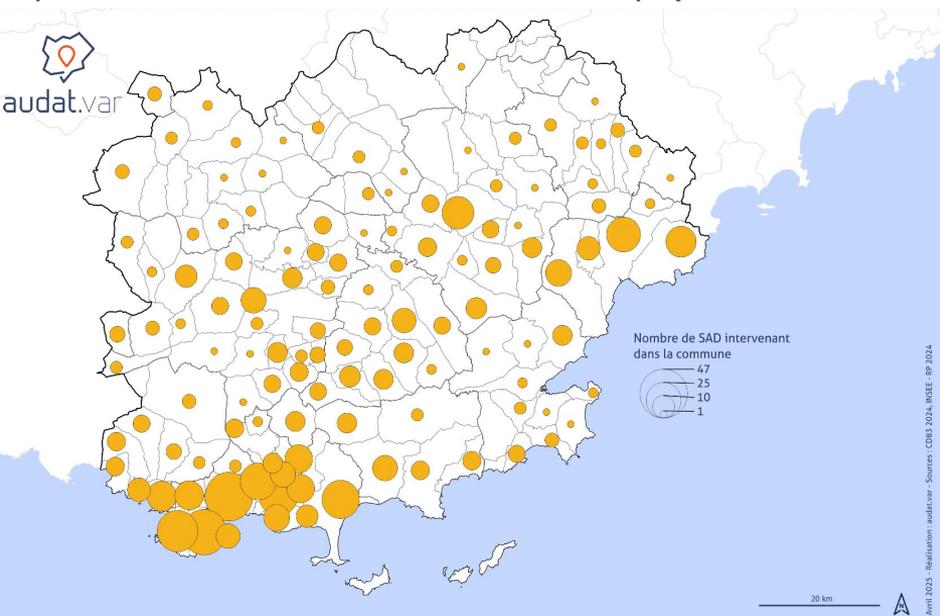
Nombre de places en structure pour personne en situation de handicap pour 1 000 personnes de 20 à 59 ans en 2023 (source DREES 2024, INSEE-ELP 2025)



- La densité de places en établissement d'accueil médicalisés est dans la moyenne
- La densité de places en SAVS et SAMSAH également.

# Une couverture assez complète par les services autonomie à domicile (SAD)

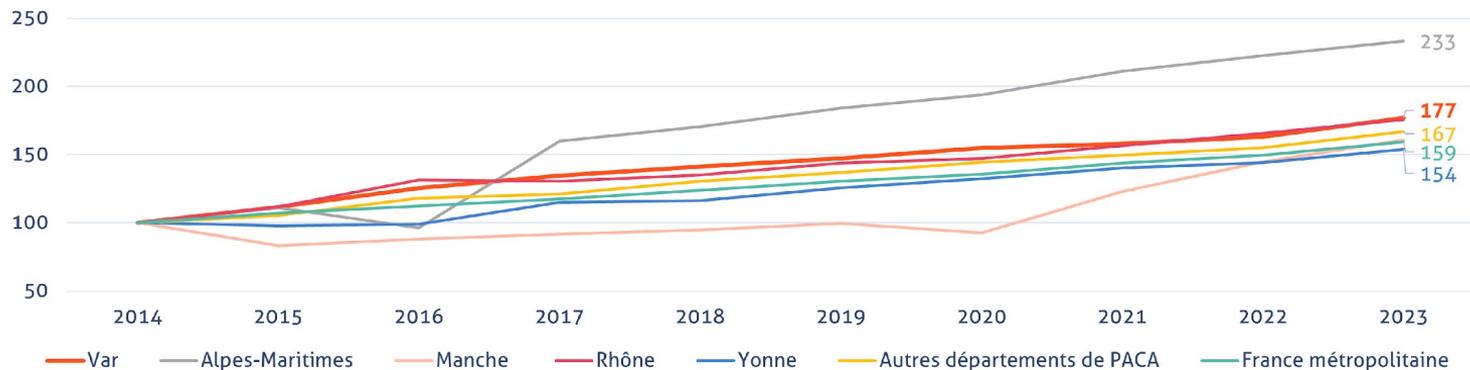
Nombre de services d'aide à domicile intervenant dans les communes varoises auprès de personnes en situation de handicap (source CD83 2025)



- 2 412 personnes en situation de handicap bénéficiaires
- Quelques zones moins couvertes, notamment dans le Golfe de Saint-Tropez et dans une moindre mesure dans le Haut-Var.

# Une nette augmentation du nombre de bénéficiaires de la PCH au cours des dix dernières années

Évolution du nombre de bénéficiaires de la PCH ayant un droit ouvert au 31 décembre entre 2014 et 2023 (source DREES 2024, 2014 = base 100)



# Une nette augmentation du nombre de bénéficiaires de la PCH au cours des dix dernières années

- Près de 7 200 bénéficiaires de la PCH en 2024, + 1 100 personnes en trois ans
- **Proportion assez forte de bénéficiaires de la PCH dans la population varoise**
- **La dépense moyenne de PCH par bénéficiaire a également augmenté** (835 €/mois à 1 058€ de 2020 à 2023). **Elle est la 5<sup>ème</sup> la plus élevée parmi les départements de France métropolitaine** du fait notamment d'un recours plus fréquent aux prestataires.
- Une représentation assez faible des bénéficiaires de l'ASH pour personnes en situation de handicap.

## IV. Prospective

# Méthodologie de la partie prospective

- **Projection de population au fil de l'eau aux horizons 2030 et 2050** => prolongation des tendances en termes de mortalité, de fécondité et de migrations de la période 2020-2025
- **Utilisation des taux de couverture par âge et sexe (+ GIR pour l'APA) de 2024 pour traduire la projection de population en nombre de bénéficiaires en 2030 et 2050**
- **Utilisation de la dépense moyenne par bénéficiaire payé pour traduire le nombre de bénéficiaires en dépense brute totale.**

# Méthodologie de la partie prospective

3 hypothèses :

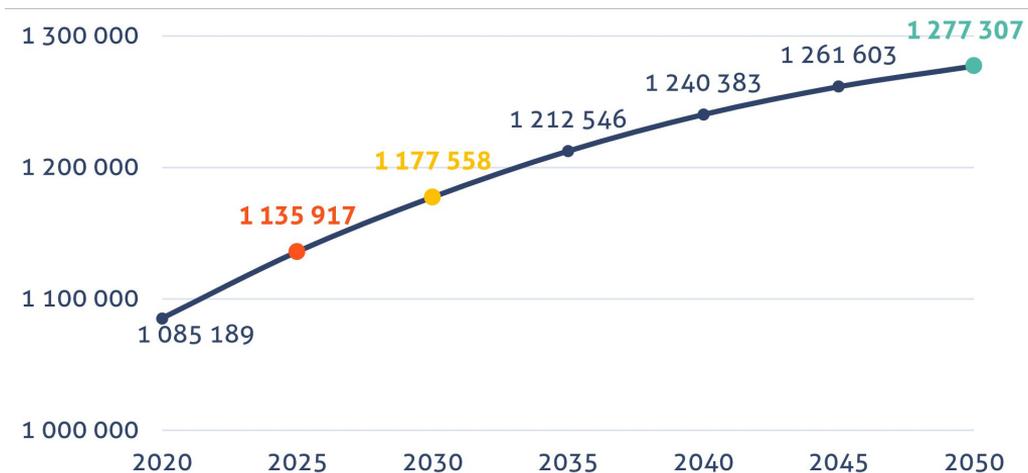
- Dépense moyenne par bénéficiaire stabilisée au niveau de 2023  
→ **scénario bas**
- Dépense moyenne par bénéficiaire qui suit la tendance dépense brute totale / nombre de bénéficiaires en décembre mesurée pour la période 2014-2023  
→ **scénario moyen**
- Dépense moyenne par bénéficiaire poursuivant la tendance mesurée entre 2020 et 2023  
→ **scénario haut**

**Exercice statistique : objectif de « donner à voir », de projeter et non pas de prévoir.**

Il n'intègre pas d'éventuelles modifications réglementaires, qui demeurent très difficiles à quantifier.

# Une hausse plus modérée de la population et une poursuite du vieillissement

Projection de la population varoise entre 2020 et 2050  
(source INSEE-ELP 2025)

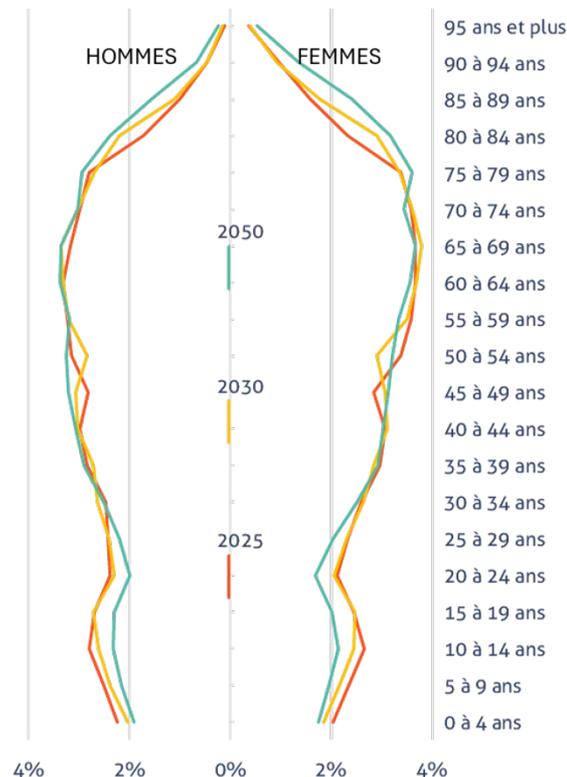


Répartition de la population varoise par grandes tranches d'âges (source INSEE-ELP 2025)

	2025	2030	2050
Moins de 15 ans	15%	13%	12%
15-24 ans	10%	10%	8%
25-44 ans	22%	22%	21%
45-59 ans	19%	19%	19%
60-84 ans	31%	32%	33%
85 ans ou plus	4%	5%	7%

Une hausse plus modérée de la  
 population et une poursuite du  
 vieillissement

Pyramide des âges de la population  
 varoise en 2025, 2030 et 2050  
 (source INSEE-ELP 2025)



# Près de 20 000 bénéficiaires de l'APA à domicile en 2030 ?

Projections des effectifs de bénéficiaires des aides destinées aux personnes âgées aux horizons décembre 2030 et 2050 (source INSEE-ELP 2025, DREES 2024, CD83 2024, audat.var 2025)



- Du fait de la poursuite du vieillissement de la population et de l'avancée en âge des générations du baby boom, le nombre de bénéficiaires d'aides à destination des seniors va augmenter nettement
- **+9 700 bénéficiaires de l'APA à domicile entre 2024 et 2050 (+57%)**
- **Augmentation relative plus forte pour l'APA en établissement (+60%)**, sans prise en compte de la fusion des sections soins et dépendance
- Augmentation plus modérée pour l'ASH (+47%).

## Une augmentation plus modérée des effectifs de bénéficiaires d'aides pour personnes en situation de handicap

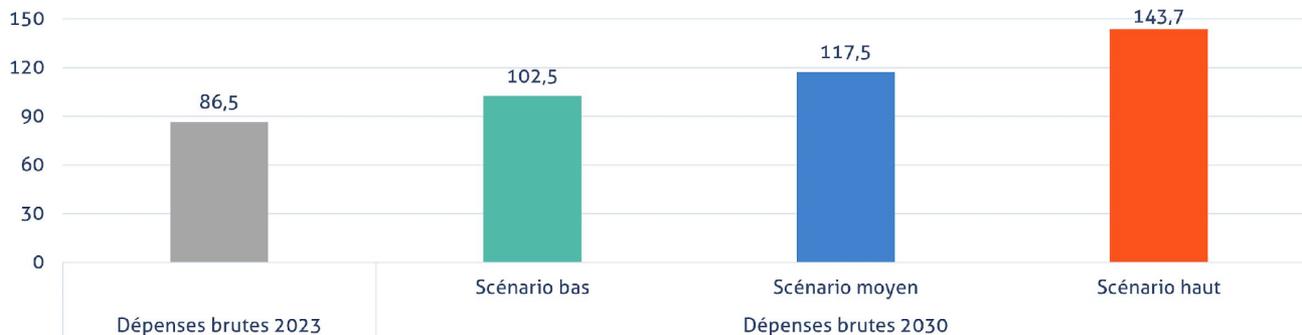
Projections des effectifs de bénéficiaires des aides destinées aux personnes en situation de handicap aux horizons décembre 2030 et 2050 (source INSEE-ELP 2025, DREES 2024, CD83 2024, audat.var 2025)



- Pour les deux aides, les effectifs de bénéficiaires devraient augmenter d'environ 4% d'ici 2030 et de 10% d'ici 2050
- **Il y aurait par conséquent près de 8 000 bénéficiaires de la PCH en 2050, soit une augmentation de 800 personnes environ**
- Rappel : pas d'intégration d'hypothèses quant à un élargissement du public concerné, notamment en termes d'âge
- Pour l'ASH, l'augmentation serait de 200 bénéficiaires environ entre 2024 et 2050.

## Une hausse de 31 millions d'euros de dépenses brutes d'APA à domicile selon le scénario moyen

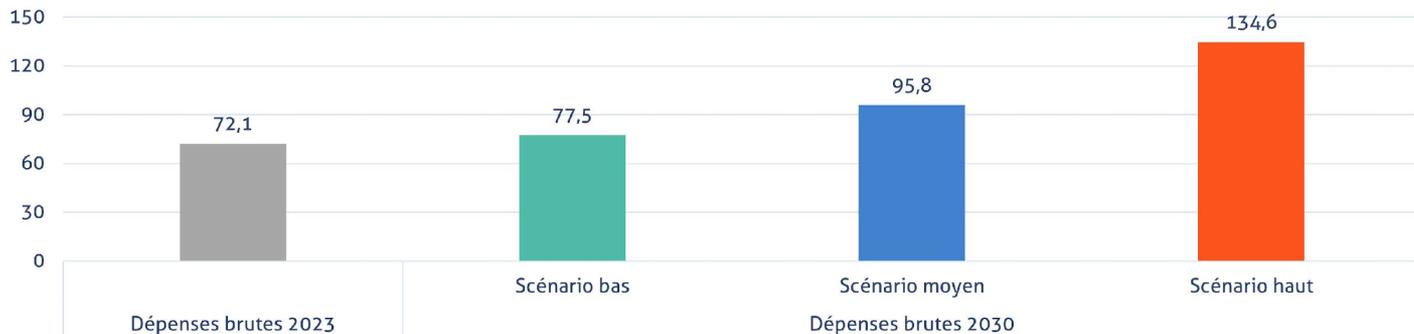
Projections des dépenses brutes totales d'APA à domicile en 2030, en millions d'euros (source DREES 2024, INSEE-ELP 2025, CD83 2025, audat.var 2025)



- **+18% avec le scénario bas, +36% avec le scénario moyen, +66% avec le haut**
- Une hausse de 9 millions d'euros de dépenses brutes d'APA en établissement selon le scénario moyen, avec des montants moyens par bénéficiaires moins variables
- Une hausse de 11 millions d'euros de dépenses brutes d'ASH pour personnes âgées selon le scénario moyen.

## Une hausse de 23 millions d'euros de dépenses brutes de PCH selon le scénario moyen

Projections des dépenses brutes totales de PCH en 2030, en millions d'euros  
(source DREES 2024, CD83 2024, INSEE-ELP 2025, audat.var 2025)



- **La seule croissance démographique (scénario bas) amènerait une hausse de la dépense totale pour la PCH de 7% et de plus de 5 millions d'euros**
- Dans le scénario moyen, 72% de l'augmentation de la dépense totale sont dus à l'augmentation de la dépense moyenne par bénéficiaire, dans le scénario haut la part passe à 85%
- Les futures dépenses d'ASH pour personne en situation de handicap également très dépendantes de la dépense moyenne par bénéficiaire.

## Diagnostic médico-social

Intervenants :  
Julien SCHEEPERS - Responsable du Laboratoire  
LARIIS

# Le diagnostic médico-social

**HÉTIS**

Haute école du travail  
et de l'intervention sociale

**LARIIS**

Laboratoire de recherche  
interdisciplinaire en intervention sociale

# Sommaire

La méthode

Les besoins et attentes recensés

L'adaptation de l'offre de service

L'enjeu du maintien à domicile

Les aidants

Les innovations technologiques

La coordination

L'attractivité des métiers

Les thématiques pour la concertation

# La méthode

# Ce que nous avons fait

## RECHERCHE DOCUMENTAIRE & DATA



Analyse de 7 schémas  
départementaux



Les innovations  
technologies actuelles



Les initiatives  
internationales



L'attractivité des métiers

## CONSULTATION DES ACTEURS LOCAUX



Campagne de consultation  
par questionnaire



Réalisation de  
focus groups



Entretiens individuels

## Retour sur la campagne de questionnaires

# Près de 1000 contributions



413

personnes âgées ou  
en situation de  
handicap



321

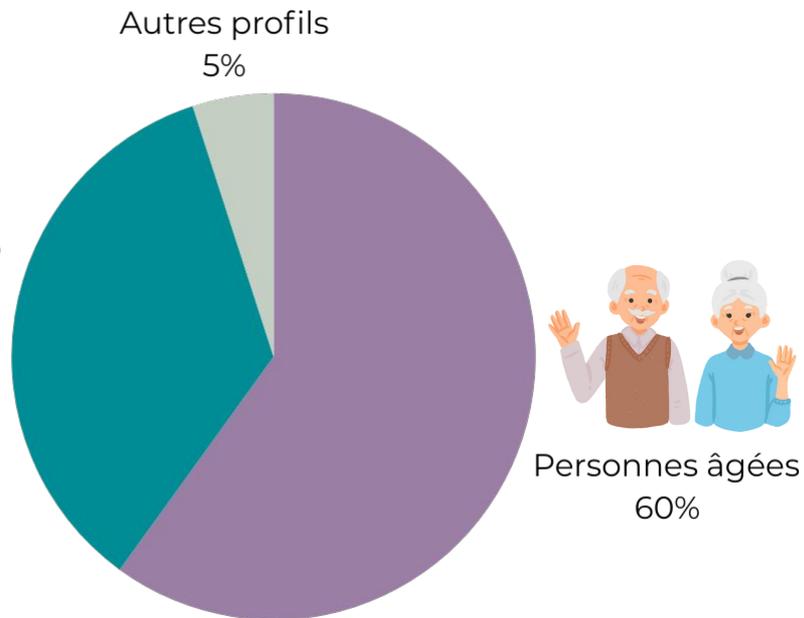
professionnel·es



255

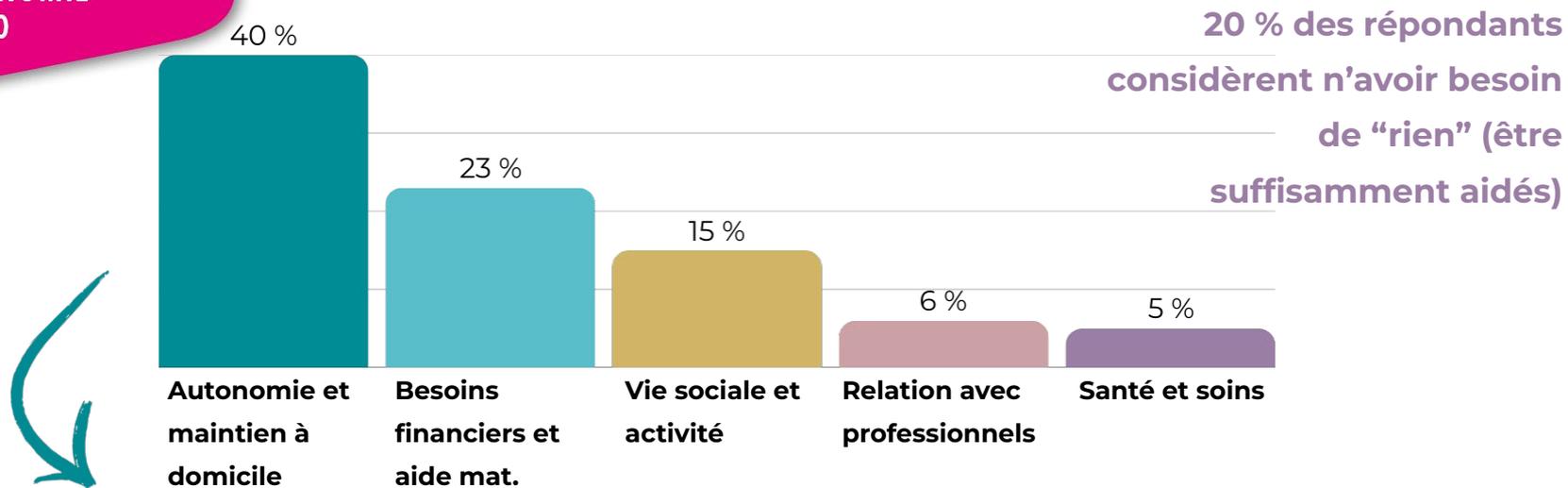
aidant·es

## Retour sur la campagne de questionnaires



# Les besoins et attentes recensés

## Aujourd'hui, de quoi auriez-vous besoin ? Quelles seraient vos attentes ?



- Maintien de l'autonomie
- Aide à domicile
- Besoin de services à domicile
- Besoin lors des déplacements
- Aides aux démarches administratives

- Aide financière pour l'aidant
- Aide à la prise en charge
- Prise en charge des frais handicap
- Aides pour matériel adapté

## Des besoins/attentes qui évoluent avec l'évolution du public (selon les professionnels)

**Isolement** très important des PA et PH

**Pathologies multiples et chroniques** en augmentation

**Problèmes psychologiques / troubles cognitifs** en augmentation

**Dépendance importante** des personnes prises en charge

Augmentation du nombre de **profils "complexes"**

d'**enfants à double vulnérabilité**

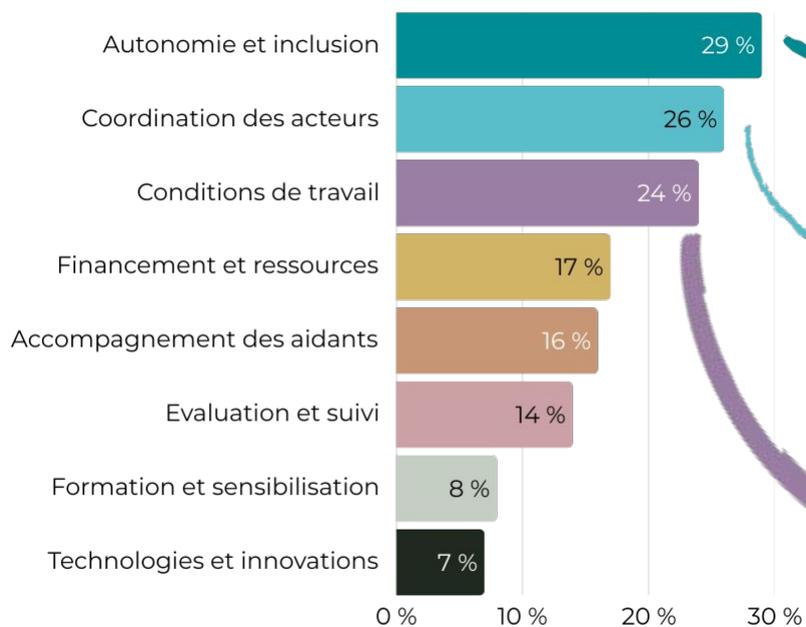
de **personnes en situation de handicap vieillissantes**

Besoin de **reconnaissance des aidants**



# Les attentes des professionnels

Avez-vous des attentes concernant le  
Schéma de l'Autonomie 2026-2030 ?



184 réponses collectées et catégorisées

## Autonomie et inclusion

- Maintien à domicile
- Accessibilité des services
- Inclusion des personnes handicapées
- Accompagnement personnalisé

## Coordination des acteurs

- Travail en réseau
- Simplification administrative
- Communication entre acteurs
- Transversalité des services

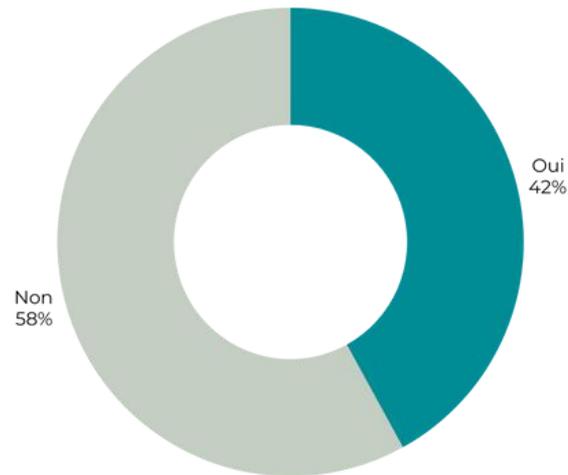
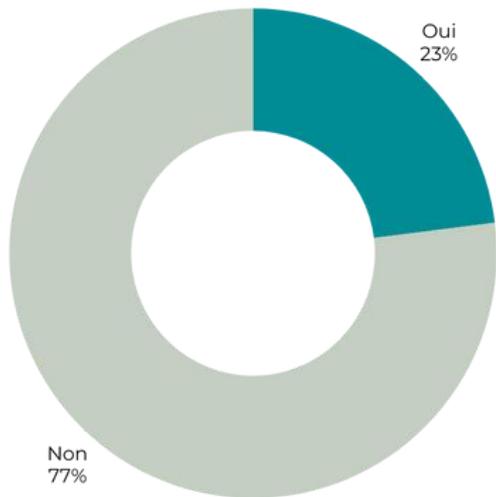
## Conditions de travail

- Revalorisation des salaires
- Amélioration des conditions de travail
- Formation continue
- Reconnaissance des métiers

# L'adaptation de l'offre de services

# Une transformation de l'offre déjà engagée

**Avez-vous développé d'autres offres de service ces dernières années, en lien avec l'évolution des besoins / attentes des personnes accompagnées ?**



**Avez-vous développé ou mis en place une plateforme d'offre de service ouverte sur l'extérieur ?**

# Une transformation déjà axée sur l'adaptation, l'innovation, et le développement

## Publics spécifiques et cas complexes

Renforcement accompagnement social de proximité

Logiques de places souples ou modulables (PH)

Transformations de places (ex : PH vieillissants)

Unités résidentielles pour cas complexes

Accueil de PHV en EHPAD

## Articulation établissement et domicile

Plateformes

Dispositifs mobiles

Dispositifs passerelle

## Participation et autodétermination

Implication/coordination famille dès le plus jeune âge (PH)

Co-construction de projets (individuels ou collectifs)

Commissions animation/restauration

Redynamisation de CVS

## Désinstitutionnalisation

Ouverture EHPAD sur extérieur (nombreux exemples)

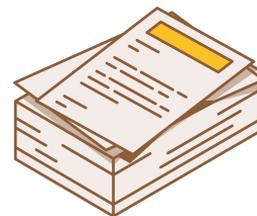
ESAT, MAS Hors les murs

IME installé dans une école

# Les habitats intermédiaires

## Des solutions d'habitat déjà mises en œuvre

- **Habitat inclusif pour PA et PH**
- **Habitat intergénérationnel en centre-ville**
- **Habitat adapté pour les PH**
- **Résidence autonomie avec accueil de jour**
- **Transformation des FH en structures résidentielles**
- **Création d'habitats partagés pour adulte PH**



## Habitat inclusif, habitat intergénérationnel, résidence autonomie Qu'en disent les PA/PH interrogées ?

**Pour éviter l'isolement**

**Etre aidé·e**

**Sécurité**

**Garder son autonomie et son indépendance**

**Ne pas ghettoïser les PA**



**11% en habitat inclusif**

**19% en résidence autonomie**

**11% en habitat  
intergénérationnel**

La majorité des répondants sont des PA  
(pourcentages plus élevés pour les PH uniquement)

**Envie de ne pas quitter son domicile**

**Solution qui n'est pas adaptée**

*Pathologie, âge des répondants*

**Absence d'envie de partager un lieu de vie**

**Encore en couple**



**Nécessité de  
communiquer sur ce type  
d'habitat**

## Les points d'attention et les manques (constatés par les professionnels)

### Points d'attention

Manque de **lisibilité de l'offre de service**

La **désinstitutionnalisation** ne répond pas aux besoins de toutes les personnes

Ne pas perdre la **qualité** de la prise en charge du fait de la **modularité**

### Manques constatés

Inégalités territoriales - **zones blanches**

Places de **SAVS / SAMSAH**

Plateforme de **répit**

Peu de solutions **alternatives à l'EHPAD**, trop coûteux pour certains

# L'enjeu du maintien à domicile

## Les principaux enjeux



**Des projections démographiques et de bénéficiaires qui prévoient une forte augmentation (AUDAT et DREES)**

**Une forte attente des publics et de leurs aidants (consultation)**

**Des territoires contrastés et des besoins diversifiés**

**Une coordination localisée à développer**

**Un risque de renforcement de l'isolement social**

# L'enjeu de la prévention et de la lutte contre l'isolement



## Principaux constats

Un thème **très présent dans les réponses PA/PH et aidants**

**Absence d'étude** sur la situation d'isolement des personnes

*Besoin d'une étude quantitative et qualitative*

La **dématérialisation des procédures** accentue l'isolement des personnes

*qui ne se déplacent plus pour aller accomplir des démarches*

La **difficulté de mobilité** dans le département au cœur du problème de l'isolement

*Certains secteurs du Var sont très mal desservis en transport en commun hors zone urbaine. Qui plus est avec la difficulté à se mouvoir de certaines personnes*

# L'enjeu de la prévention et de la lutte contre l'isolement

## Actions de prévention

### Un nombre de participants en hausse

#### Actions financées par la conférence des financeurs dans le Var

Nombre d'actions réalisées et montants mandatés en 2023.

	Nombre d'actions réalisées	Montant mandaté
Total	727	1 912 550
Activités physiques et atelier équilibre/prévention des chutes	179	463 839
Bien-être et estime de soi	155	452 740
Autres actions santé globale	119	233 584
Mémoire	74	282 089
Usage du numérique	56	111 882
Lien Social	41	137 001
Nutrition	34	85 703
Sommeil	19	37 920
Autres actions collectives de prévention	18	18 024
Habitat	13	22 018
Mobilité	10	19 000
Accès aux droits	5	6 750
Santé bucco-dentaire	4	42 000

Graphique: LARIIS • Source: CD 83 • Créé avec Datawrapper

# L'enjeu de la prévention et de la lutte contre l'isolement



## Exemples d'actions mises en oeuvre

### Repérage

- Travail en collaboration avec des associations locales pour un repérage des personnes isolées
- Projet d'intégrer la mission dans le cadre du CRT
- Repérage reposant sur l'accompagnement dans les démarches de droits à la retraite

### Animations

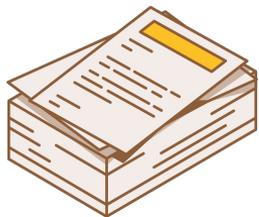
- Actions de formation des bénévoles par la Conférence des financeurs  
*Bénévoles pouvant rendre visite aux personnes isolées*
- Rôle des CLIC
  - Organisation d'ateliers, en partenariat avec les CCAS, collectivités territoriales  
*Bonne adhésion concernant des activités ludiques (yoga, chant...)*

- Mais , réticence des personnes à participer aux animations, ateliers

*Difficulté à être dans un collectif*

*Absence d'envie de sortir du domicile, d'être contrainte par des horaires*

*Envie de rester seule*



# Les aidants

## Le profil des répondants

Une grande **majorité de femmes** (près des  $\frac{3}{4}$  des répondants)

Plus de **50% des aidants** ayant répondu ont **moins de 60 ans**

Plus de **55% des répondants sont en emploi**

Lien de conjugalité ou de parenté avec la personne aidée



### Les principaux éléments

Très lourde charge pour les aidants de personnes très âgées (4ème, 5ème âge) vivant à domicile

Négligence de leur propre état de santé

Isolement social

Précarité de certaines situations

*(personnes ne travaillant plus ou n'ayant pas travaillé pour s'occuper d'un enfant en situation de handicap devenu adulte)*

Charge mentale importante

*(interventions à domicile, turn-over des intervenants, coordination, recherches d'aide financière, formalités administratives...)*

Burn-out

## Besoins initiaux

- + Aide administrative
- = Aide quotidien / domicile
- = Soutien psychologique
- Répit
- Information



## Besoins actuels

- + Répit / remplacement
- + Bien être / reconnaissance
- + Information / connaissances
- = Soutien psychologique (+ fort chez les sans emploi)
- = Aide quotidien / domicile
- Aide administrative

### Apports des aides

Soutien psychologique  
Répit / respiration  
Lien social / collectif  
Apports d'information

## Nécessité de penser le parcours de l'aidant

## Les besoins constatés par les acteurs interrogés

Problème de **repérage**, d'identification des aidants, les invisibles

Besoin de **coordination** des interventions, effectuée encore souvent par l'aidant

Besoin **d'informations**, d'explications sur les dispositifs pour les PA/PH et les aidants

Besoin de relayage, de **répit**, avec un développement des places d'accueil de jour

### Difficulté à mobiliser les aidants

- Les personnes ne se reconnaissent pas comme aidants
- Difficulté de mobiliser les aidants et d'accepter l'aide
- Réticences à participer à des ateliers, activités leur étant consacrés

**Problème de mobilité** pour se rendre dans les locaux des CLIC ou aux ateliers organisés

## Connaissance des aides pour les aidants

**Connaissez-vous :**

Les dispositifs d'aide aux aidants (répit) ?

**NON**

**67 %**

La maison départementale des aidants ?

**79 %**

### Enjeu important de communication et d'information

#### Informer les aidants sur les dispositifs d'aide :

Rôle des structures locales (CCAS, MDPH, mairies)

Réunions et ateliers d'information, communication classique

Et dans une moindre mesure, de la communication numérique

Les retraité·es évoquent majoritairement les structures locales (CCAS, MDPH...)

Les personnes en emploi identifient davantage des professionnels relais pour les informer

Les sans emploi évoquent plus souvent les réunions / les groupes d'information

# Les innovations technologiques

## Les innovations technologiques

### Pour les Personnes accompagnées

**Surveillance, dispositifs de sécurité et de  
surveillance/capteurs de mouvements intelligents**

**Montres et bracelet de sécurité**

**Technologies de communication et d'interaction**

**Applications de stimulation cognitive et de lien social,  
robot d'accompagnement social**

**Santé - surveillance de l'état de santé**

**Montres connectées médicales**

**Tensiomètres et thermomètres connectés**

**Pilulier électronique**

**Lits intelligents**



### Pour les professionnels

**Outils d'analyse de la fragilité et d'  
évaluation multidimensionnelle**

**Dossiers Usagers Informatisés (DUI)**

**Applications de coordination  
intelligents**

**interprofessionnelle**

## Les innovations technologiques



TELEGRAFIK

### Plateforme Télégrafik

Solution connectée pour améliorer le maintien à domicile des personnes en perte d'autonomie.

Technologie reposant sur des algorithmes avancés de machine learning :

- Modélisation des habitudes de vie
- Détection des anomalies
- Génération d'alertes prédictives

Sécurité (détection des chutes et des anomalies dans le rythme de vie)

Prévention de la perte d'autonomie : Surveillance des signaux

faibles PARTOUT, POUR TOUS, LE VAR ACTEUR DE VOTRE QUOTIDIEN

## Dispositif mixte -

## Professionnels/personnes accompagnées



Dispositif médical numérique basé sur l'intelligence artificielle (IA), conçu pour anticiper les risques de décompensation chez les personnes âgées vivant à domicile

Prévient les hospitalisations en urgence en identifiant les signes avant-coureurs de détérioration de la santé.

Algorithmes d'apprentissage automatique analysant les données en temps réel pour modéliser l'évolution de l'état de santé des patients

## Les innovations technologiques

### Points d'attention

**Coût d'achat**, d'abonnement, d'installation, de maintenance, risque de panne, autonomie du matériel

Nécessité de disposer d'une **connexion internet stable**, voire d'un Wi-fi /fracture numérique

**Sécurité des données** recueillies, enregistrées, traitées

**Problème éthique** de la surveillance des personnes dans leur intimité et de l'ingérence dans leur liberté

**Capacité de la personne à utiliser les dispositifs** notamment personnes avec troubles cognitifs

**Stress et burn-out des aidants** qui surveillent leur proche

**Risque d'accentuer l'isolement**, le repli sur soi en l'absence de présence humaine

**Rigueur et régularité des saisies** effectuées par les professionnels et/ou aidants

# La coordination des acteurs

## Des formes de coordination

**Coordination de parcours (entrée publics)**

**Coordination de cas complexes (entrée besoins spécifiques)**

**Coordination de l'offre (entrée territoriale et de découplage)**

## Attentes des professionnels - Questionnaire et entretiens

### Besoins de mieux cartographier les acteurs et les dispositifs

Mieux connaître les acteurs du territoire, les dispositifs existants, les missions,  
Mise en place d'outils partagés, des bases de données ou des plateformes de coordination

## Diagnostic

### CLIC



### Créer des temps de rencontre

Organisation de réunions régulières, de groupes de travail ou de journées thématiques  
Nécessité de création d'espaces dédiés au partage de bonnes pratiques

### Travail de terrain / coordination de proximité

Mieux comprendre les réalités, fluidifier les échanges  
Bâtir une coordination plus pragmatique.

### Coordination stratégique

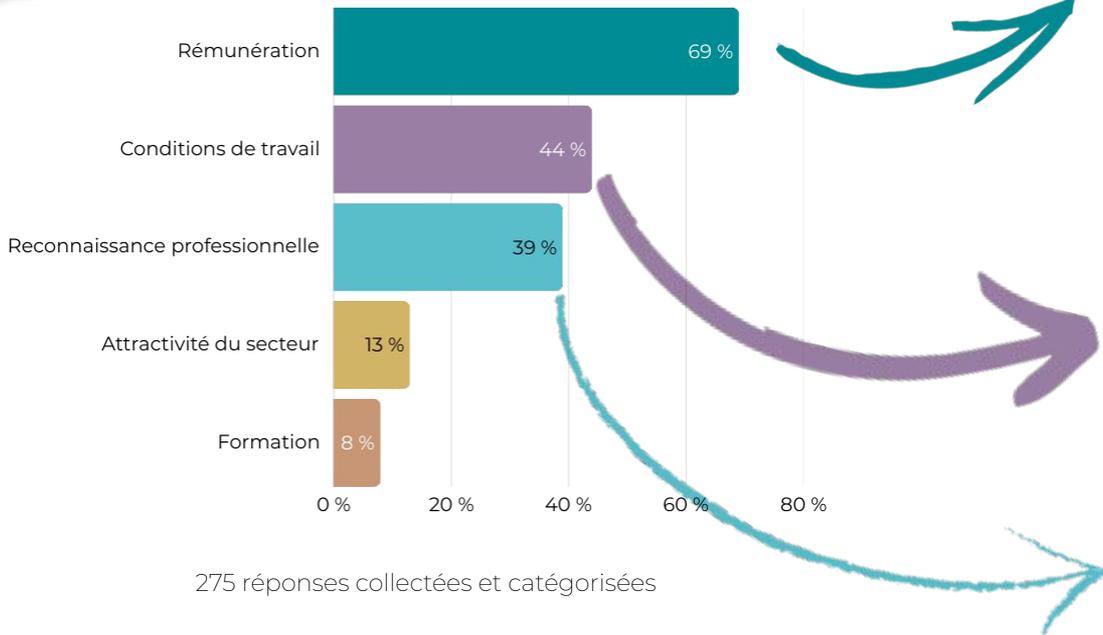
Coordination plus stratégique reposant sur les CPOM, des conventions  
Gouvernance partagée claire entre structures

# L'attractivité des métiers

# Les difficultés identifiées par les professionnels

Questionnaire

Selon vous, quelles les raisons expliquant les difficultés de recrutement dans le secteur de l'autonomie ?



275 réponses collectées et catégorisées

## Rémunération

- Salaires bas
- Attractivité salariale
- Egalité salariale selon les secteurs
- Primes et indemnités

## Conditions de travail

- Pénibilité
- Horaires décalés
- Charge de travail
- Stress émotionnel
- Gestion du temps

## Reconnaissance

- Manque de considération
- Valorisation du métier
- Image sociale
- Impact psychologique

## Les leviers pour agir

Diagnostic  
médico-social

**Co-construire le sens au travail (valeur) et engager dans la durée**

**Structurer le parcours collaborateur (compétences, formation, intégration)**

**Valoriser les métiers, les initiatives et les réussites**

**Autonomie / pouvoir d'agir et QVT**

- **Des initiatives repérées sur le territoire**
- **Un plan d'action déjà défini sur les métiers du domicile**

## Poursuite de la concertation

Intervenants :  
Frédéric GASTOU - directeur de l'autonomie  
Paul GARNIER- directeur adjoint

# Les groupes de travail

## **Adapter l'offre de services**

**Décloisonnement des accompagnements**

**Plateforme de services**

**Réponses adaptées aux profils des personnes accompagnées**

**Dispositifs communs PA/PH**

**Anticiper et prévenir les changements /transitions**

**Echange de bonnes pratiques**

**Culture commune**

**Formation des professionnels**

<b>Inclusion sociale/lutte contre l'isolement</b>	<b>Coordination des acteurs</b>
<p data-bbox="517 267 1112 350"><b>Repérage et identification des personnes seules/aidants</b></p> <p data-bbox="517 401 664 437"><b>Habitat</b></p> <p data-bbox="517 492 938 528"><b>Accessibilité/mobilité</b></p> <p data-bbox="517 583 1087 710"><b>Accès aux activités de loisirs, physiques, sportives et culturelles</b></p> <p data-bbox="517 765 1103 848"><b>Participation des personnes accompagnées et des aidants</b></p> <p data-bbox="517 903 765 939"><b>Pair-aidance</b></p>	<p data-bbox="1213 267 1711 303"><b>Clarification des missions</b></p> <p data-bbox="1213 358 1673 394"><b>Collaboration renforcée</b></p> <p data-bbox="1213 448 1846 484"><b>Animation territoriale, de réseau</b></p> <p data-bbox="1213 539 1512 575"><b>Outils supports</b></p>

<b>Information et accès aux droits</b>	<b>Aidants</b>
<p><b>Information des personnes</b></p> <p><b>Faciliter les démarches</b></p> <p><b>Accueil de proximité</b></p> <p><b>Développement des usages numériques et accompagnement</b></p>	<p><b>Pair-aidance</b></p> <p><b>Repérage, reconnaissance, soutien, répit</b></p>

## Une méthodologie de concertation favorisant l'innovation

- 20 réunions de concertation :
  - 5 thèmes de concertation : adapter l'offre de services, inclusion sociale/lutte contre l'isolement, coordination des acteurs, information/accès aux droits, aidants
  - 2 territoires : Toulon / Draguignan
  - 20 personnes maximum par groupe de travail
  - 2 séances par thème
    - Une 1ère séance pour lancer de premières pistes d'actions sur la base du diagnostic
    - Une 2e séance axée sur l'inspiration et l'innovation
- Les acteurs de l'autonomie largement associés sur le territoire (y compris les usagers)

# Une méthodologie de concertation favorisant l'innovation

THÉMATIQUE	Inclusion sociale/lutte contre l'isolement	Adapter l'offre de services	L'Information et accès au droit	Les aidants	La coordination des acteurs
<b>Toulon Séance 1</b>	3 juin 9H00-12H00	12 juin 9H00-12H00	10 juin 9H00-12H00	12 juin 14H00-17H00	10 juin 14H00-17H00
<b>Toulon Séance 2</b>	24 juin 9H00-12H00	26 juin 9H00-12H00	24 juin 14H00-17H00	1er juillet 9H00-12H00	26 juin 14H00-17H00
<b>Draguignan Séance 1</b>	3 juin 14H00-17H00	12 juin 9H00-12H00	10 juin 9H00-12H00	12 juin 14H00-17H00	10 juin 14H00-17H00
<b>Draguignan Séance 2</b>	24 juin 9H00-12H00	26 juin 9H00-12H00	24 juin 14H00-17H00	1er juillet 14H00-17H00	26 juin 14H00-17H00

**Nous vous remercions pour votre attention !**